



Juillet 2014

En Avant

Cgtg.chuppa@chu-guadeloupe.fr BP 97159 Pointe-à-Pitre Cédex- Tél. 0590891598 -Fax 0590891586

Tableau comparatif des taux de promotion dans certains corps

CORPS ET GRADES	RATIO 2012	RATIO 2013	RATIO 2014
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Corps des attachés d'administration Hospitalière			
Attaché Principal	15 %	10 %	10 %
Corps des Adjoints des Cadres Hospitaliers			
Adjoint des Cadres Hospitaliers de classe supérieure	20 %	20 %	15 %
Adjoint des cadres hospitaliers de classe exceptionnelle	15 %	15 %	12 %
Corps des Assistants Médico-Administratifs (AMA)			
AMA de classe supérieure	12 %	12 %	10 %
AMA de classe exceptionnelle	10 %	10 %	8 %
Corps des Adjoints Administratifs Hospitaliers			
AAH 1 ^{ère} Classe	12 %	6 %	6 %
AAH Principal 2 ^{ème} classe	6 %	6 %	9 %
AAH Principal de 1 ^{ère} Classe	5 %	5 %	9 %
Corps des permanenciers auxiliaires de régulation médicale			
Permanenciers Auxiliaires de régulation médicale chef	13 %	13 %	13 %

CORPS ET GRADES	RATIO 2012	RATIO 2013	RATIO 2014
FILIÈRE OUVRIÈRE ET TECHNIQUE			
Corps des dessinateurs			
Dessinateur chef de groupe	5 %	5 %	5 %
Dessinateur Principal	13 %	13 %	13 %
Corps des conducteurs ambulanciers			
Conducteur ambulancier de 1 ^{ère} catégorie	6 %	6 %	6 %
Conducteur ambulancier hors catégorie	3 %	3 %	5 %
Corps des ouvriers			
Ouvrier professionnel	6 %	6 %	6 %
Maitre ouvrier	9 %	9 %	10 %
Maitre ouvrier principal	12 %	12 %	15 %
Corps de la Maitrise ouvrière			
Agent de Maitrise Principal	4 %	4 %	7 %
Corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers			
Technicien supérieur hospitalier 2 ^{ème} classe	10 %	10 %	10 %
Technicien supérieur hospitalier 1 ^{ère} classe	20 %	20 %	20 %

Collègue,

Prends contact avec la CGTG au 1598

CORPS ET GRADES	RATIO 2012	RATIO 2013	RATIO 2014
PSYCHOLOGUES			
Corps des Psychologues			
Psychologue Hors classe	12 %	12 %	12 %
FILIERE SOINS			
Corps des aides-soignants et des ASH			
Aide-soignant de classe supérieure	15 %	10 %	10 %
Aide- soignant de classe exceptionnelle	20 %	15 %	15 %
Corps des personnels infirmiers de catégorie B			
Infirmier de classe supérieure	26 %	18 %	20 %
Corps des Infirmiers en soins généraux et spécialisés			
Infirmier en soins généraux 2 ^{ème} grade	11 %	11 %	11 %
FILIERE MÉDICOTECHNIQUE			
Corps des manipulateurs en électroradiologie			
Manipulateur de classe supérieure	15 %	15 %	15 %
Corps des techniciens de laboratoire médicale			
Technicien de laboratoire de classe supérieure	15 %	15 %	15 %
Corps des préparateurs en pharmacie			
Préparateurs en pharmacie de classe supérieure	27,5 %	27,5 %	27,5 %

CORPS ET GRADES	RATIO 2012	RATIO 2013	RATIO 2014
FILIÈRE DE RÉÉDUCATION			
Corps des pédicures			
Pédicure de classe supérieure	50 %	50 %	50 %
Corps des masseurs kinésithérapeutes			
Masseurs kinésithérapeutes de classe supérieure	12,5 %	12,5 %	12,5 %
Corps des ergothérapeutes			
Ergothérapeute de classe supérieure	17 %	17 %	17 %
Corps des psychomotriciens			
Psychomotricien de classe supérieure	28 %	28 %	28 %
Corps des orthophonistes			
Orthophoniste de classe supérieure	20 %	20 %	20 %
Corps des orthoptistes			
Orthoptiste de classe supérieure	50 %	50 %	50 %
Corps des diététiciens			
Diététicien de classe supérieure	19 %	19 %	19 %

Collègue,

Réclame le journal En Avant aux militants CGTG